

Déviatation de Fayol : les riverains demandent des mesures rapides

Après le comptage, ils ont rencontré le maire, demandé l'arrêt d'interdiction des poids lourds (refusée par la préfecture en juin 2010) et soumis leurs observations. Ils attendent toujours leur déviation

■ 12 720 véhicules comptés entre 5h et 21h

L'association de défense des riverains du bd Fayol multiplie les actions. Dernière en date, le comptage des véhicules empruntant le haut du boulevard, sur la partie où se trouve l'école. 12 720 véhicules ont été comptés dans les

deux sens, dont 692 poids lourds, avec un pic de circulation entre 15h et 19h.

«Compte tenu de cela, nous avons demandé que le maire applique l'arrêt d'interdiction des poids lourds qu'il avait pris en juin 2010» disent les membres de l'association, mais le préfet lui avait spécifié l'invalidité

de cette mesure.

■ La Haute-Loire génère 98% du trafic des PL

Daniel Cartier et d'autres membres des défenseurs ont aussi voulu faire le point sur la situation juridique et livrer leurs conclusions visuelles au maire Marc Peit. «98% du trafic de poids lourds concerne la Haute-Loire, selon nos «constatations visuelles et comptables».

■ Le projet d'aménagement «devra être prêt»

Les riverains défenseurs demandent également au maire que le projet d'aménagement du boulevard «soit prêt aussitôt que les travaux de la déviation seront réalisés». Coût, qu'ils rappellent : 1,5ME. Certaines voiries communales appartenant désormais à Saint-Etienne Métropole, «cela pourrait compliquer les choses» savent les riverains. Néanmoins, la date de fin des travaux ne peut pas être connue dans la mesure où... l'on ne sait pas quand ils débuteront.

■ Réouverture de la bretelle d'accès à la RN88

Pour les défenseurs de la déviation, la fermeture de la



Le comptage a eu lieu lundi 11 avril / Muriel Catalano

■ Accès à la ZAC et maisons à vendre

Les riverains estiment que les voies d'accès génèrent des problèmes. Ils demandent que la commune prenne des dispositions, en préemptant des maisons à vendre par exemple. Par ailleurs, une maison achetée par la municipalité, précé-

■ Au bord du boulevard : «l'inferral»

Compter les véhicules au bord de la route a aussi montré une chose : «en deux heures, respirer la pollution générée est inferral» ont-ils constaté.

bretelle d'accès de l'avenue de la Gare vers la RN88, a augmenté le trafic sur le bd Fayol. Ils demandent sa réouverture «sans fermer celle du Champ de Mars». Les autorités objectent la grande proximité entre les deux, les associatifs répondent que des bretelles aussi proches existent, à La Rivière à Saint-Etienne, par exemple.